

COMMISSION RELATIONS INTERNATIONALES

DATE JEUDI 26/09/2024
SALLE GUILLEMET

PRESENT.E.S : ARMELLE JACQUEMOT, CELINE CAPILLON, EMELINE CHAUCHARD, LAURENCE ELLENA, PHILIPPE GROSOS, LAURENCE LAVERRE, SEVERINE LEMAITRE, ERIC PALAZZO, CLAIRE PORTAL, EMMANUELLE VAREILLE, MARIE WALLIN

EXCUSE.E.S : ADELINA MIRANDA

AIDE A LA MOBILITÉ : EXAMENS DES DEMANDES ET DÉCISIONS

Appel lancé le 10/07 dernier, clôture dépôt des dossiers le 12/09/2024

Une demande : Émilie Kurdziel du département d'Histoire.

Demande acceptée à l'unanimité.

PROJET DE COOPERATION AVEC L'UNIVERSITE DE COLUMBIA

Éric Palazzo en charge des RI au CESCUM depuis 2 ans souhaite mettre en place ce partenariat avec l'Université de Columbia.

Le projet se concrétise. Il y aurait plusieurs partenaires avec des études axées sur la période médiévale mais s'étendrait aussi sur différentes périodes de l'histoire.

Le projet est à finaliser et formaliser. Un draft a été donné à Christine Fernandez pour étudier le cadre juridique du dossier. Nous sommes en attente d'un retour pour le communiquer

ensuite à l'Université de Columbia pour qu'à leur tour ils valident et/ou y apportent des corrections.

Christine Fernandez soutient le projet et souhaiterait si possible l'étendre à l'échelle de l'UP.

Contenu du projet : accord d'échanges pour les étudiants, les chercheurs avec un accord de projet de recherche commun (où les chercheurs travailleraient en individuel, en équipe ou avec des laboratoires)

Éric Palazzo précise que ce projet de l'UFR doit avoir le soutien de l'Université de Poitiers.

Il tiendra informé l'ensemble des membres de la commission RI de l'avancée du projet

POINT ÉTUDES EN FRANCE

Actualisation du catalogue de l'offre de formation de notre UFR pour être en adéquation avec l'offre réelle.

Ces modifications des critères ont été apportées en fonction des retours fait en amont des départements.

Le catalogue est donc finalisé pour la prochaine campagne qui ouvre le 01/10/2024 pour l'année universitaire 2025-2026 et sera accessible sur la plateforme EeF dès le 01 octobre.

L'Assesseure précise que le catalogue sera actualisé chaque année universitaire en septembre. Pour cela faire remonter les demandes de modifications avant la fin de l'année universitaire en cours, juin.

- Calendrier de la prochaine campagne d'inscription pour la rentrée Universitaire 2025-2026 :
 - ✓ Début des inscriptions : **1er octobre 2024.**
 - ✓ Clôture des inscriptions : **15 décembre 2024.**
 - ✓ Réponse des universités et propositions d'acceptation : **avant le 30 avril 2025.**
 - ✓ Réponse de l'étudiant : **avant le 31 mai 2025.**

- Rappel de ce qu'est le DAP et HORS DAP :

DAP (demande d'admission préalable) : procédure d'inscription obligatoire pour tous les étudiants étrangers hors Union Européenne, titulaires d'un diplôme étranger de fin d'études secondaires, résidant en France ou dans un pays étranger. Permet de choisir entre 1 et 3

filières et de postuler auprès **3 universités maximum**, classées par ordre de préférence.

Hors DAP : procédure qui regroupe toutes les autres formations et concerne donc l'admission en Licence 2 et 3, Licence Pro, Master, écoles d'ingénieur, IUT, BTS, Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (CPGE), etc. **7 choix d'universités** possibles. On peut panacher et choisir par exemple : 3 Licences 3 et 4 Masters 1 ou 7 Master 1.

Le calendrier est le même pour les DAP et Hors DAP.

La Responsable du service RIED informe les membres de la commission concernant l'arrivée des étudiants hors délais qu'il n'y a aucune dérogation possible à ce jour.

Le projet à l'initiative du SURIÉE pour mettre en place une commission pour évaluer (d'après des critères déterminés) l'inscription d'un étudiant arrivé après le 30/09, est en attente de validation de la Présidence.

À noter que les arrivées hors délais sont souvent liées aux consulats et/ou ambassades qui ne donnent pas les visas à temps.

POINT ERASMUS

- Pour les **étudiants sortants**, il n'y aura **plus de conversion de notes par les référents RI**. Le relevé de notes indiquera dorénavant « validation d'acquis » avec le nombre d'ECTS obtenus.

Cette nouvelle règle de l'UP est indiquée dans le règlement des examens.

Un membre de la commission avance qu'il y aura des problèmes notamment en L3 Psychologie car des étudiants voudront des notes. Ce dispositif risque à terme d'inciter des étudiants à ne plus partir.

La règle doit être claire dès le départ.

L'Assesseure précise que ce dispositif est mis en place à l'échelle de l'UP.

- Pour les **étudiants entrants les notes obtenues seront transmises par le référent RI** au service RIED et service de la scolarité.

Attention à bien distinguer pour le bon fonctionnement du dispositif ERASMUS chaque étape du processus, ce qui relève de l'**administratif (service RIED)** et de la **pédagogie (référents RI)**.

Dispositif adopté le 22/09/2022 par la commission RI (voir tableau en annexe).

Un membre de la commission explique qu'il n'est pas possible de faire remonter des notes par le référent RI lorsque celui-ci n'a pas connaissance du statut Erasmus de l'étudiant inscrit dans une discipline dite mineure. Il faut nous avertir par un document.

Pour rappel :

Dispositif Erasmus : rôle et tâches des référents RI des départements.

Période	Étapes	Responsabilités/ tâches
Avril	L'université partenaire envoie les nominations (étudiants sélectionnés) au Pôle RIED.	Université partenaire
Mai	Envoi de divers documents aux Etudiants Entrants (EE) : <ul style="list-style-type: none"> • La factsheet (infos logement, noms des référents RI des départements, Centre FLE, etc.) • Le lien vers le catalogue de cours • La fiche de vœux pour le choix des cours • la fiche de renseignements (« application form ») pour l'inscription administrative 	Pôle RIED
Mai/Juin	Réception des fiches de vœux pour les cours remplies par les EE (deadline le 15 juin).	Pôle RIED
	Envoi des fiches de vœux aux référents RI des départements.	Pôle RIED
	Réception, vérification, correction et validation des fiches de vœux. Eventuels échanges avec l'EE pour l'établissement de la fiche de vœux.	Référent RI du département concerné par la discipline de formation de l'étudiant (1) (2)
	Retour des fiches de vœux visées par les référents RI au Pôle RIED.	Référent RI
Juin	Etudiants Erasmus	
	Ils remplissent leur contrat pédagogique en version papier ou sur le Dashboard (OLA = Online Learning Agreement) sur la base de leur fiche de vœux validée par le référent RI.	Les EE
	Le référent RI signe le contrat pédagogique (en ligne, il est prévenu par mail et reçoit le lien pour accéder à la plateforme).	Référent RI
	L'université partenaire signe (les 3 signatures conditionnent le paiement des bourses).	Université partenaire
	Etudiants conventions hors Europe	
	Les procédures varient selon les pays.	
Juillet	Inscriptions administratives sur Apogée et attribution des n° d'étudiants. L'étudiant peut déjà avoir accès à son ENT.	Pôle RIED
Fin août/ Sept.	Accueil individuel des EE : remise des cartes, informations transversales (Transport, RU, sport, santé, plan de la vie, etc.). Ils sont invités à se présenter aux enseignants des cours qu'ils suivront.	Pôle RIED
	- Vérification avec l'EE de la compatibilité des cours choisis avec l'emploi du temps. - Eventuelle modification du contrat pédagogique (deadline 4 octobre). - Information sur les M3C des cours choisis aux EE et au pôle RIED.	Référent RI
Fin septembre	Pot de bienvenue des EE, remise des goodies, visite de la ville.	Pôle RIED + Référents RI
Au fil de l'eau	Envoi au Pôle RIED des notes obtenues par les EE qui font l'objet d'évaluations spécifiques (différentes des M3C maquette).	Référent RI via les enseignants responsables des matières

(1) Quel que soit par ailleurs le nombre de cours choisis par l'EE dans et hors sa discipline de formation. (2) Le référent RI du département concerné par la discipline de formation de l'étudiant informe les référents RI des départements concernés par les choix de cours faits hors de la discipline de formation.

- Rappel des décisions entérinées par la commission pour les étudiants entrants et sortants :
 - **Seuls les cours figurant dans le catalogue de cours** sont offerts aux étudiants entrants.
 - **Learning Agreement à 30 ECTS** (licence et master) : obligatoire, étudiant entrant = étudiant sortant.
 - **60 % des cours choisis par les étudiants entrants** relèvent de leur discipline de formation.
 - **FLE hors LA SHA.**
 - **Rattrapage pour les étudiants en mobilité entrante** avec des modalités adaptées.
 - **Plus de mobilité sortante aux semestres impairs dans les universités dont le 1^{er} semestre empiète sur le second.** Seuls les semestres pairs seront proposés.

- **Pas d'extension a posteriori du 1^{er} semestre au 2^{ème}.** Idem entrants et sortants programmes d'échanges.

- Tableaux des étudiants entrants de notre UFR cette année (2024-2025) :

Annexe 1.

En jaune : les MIC au nombre de 4.

En rouge : une étudiante qui ne devrait pas venir

Se sont en majorité des étudiants européens présents avant la semaine de rentrée.

- Tableau des étudiants sortants de notre UFR cette année (2024-2025) :

Annexe 2.

Depuis nous avons un abandon en Philosophie et un en Musicologie. En sociologie, erreur de candidature d'un étudiant qui sera réintégré dans la bonne section.

QUESTIONS DIVERSES

Un membre de la commission fait part du problème que rencontre son dpt avec des étudiants qui arrivent sans connaître l'outil informatique et demande si quelque-chose est mis en place pour les aider. L'Assesseure répond que non.

Certains n'ont pas d'ordinateur, ils peuvent les emprunter à la bibliothèque mais que pour 3 mois.

Un membre de la commission faisant partie d'un réseau d'acteur de l'inclusion numérique annonce que l'UP a fait une demande (informelle) pour l'intervention d'un coordinateur du réseau des acteurs de l'inclusion numérique à l'UP pour évaluer ces problèmes.

Il existe beaucoup de structures à Poitiers, médiateurs ou conseillers en numérique. Il est possible d'orienter les étudiants vers ces réseaux. L'idée étant de faire venir des conseillers numériques dans des permanences à l'UP.

Une carte existe sur ces moyens qui sera envoyée à l'Assesseure pour diffusion aux étudiants.

INFORMATIONS DIVERSES

- ✓ Budget alloué pour 2024 : 1000€. Solde au 26/09/2024 : **396,20 €**.
- ✓ Pot de bienvenue des étudiants Erasmus, le **26/09 à 15h30**.
- ✓ Réunion d'information mobilité sortante, le **10/10 à 14h** à l'UFR SHA/CV.
- ✓ Campagne **Etudes en France** (2025-26) : ouverture du dépôt des candidatures sur la plateforme le **01/10/2024**.
- ✓ Campagne **GSI** avec dépôt des dossiers le 06/11/2024 avec les résultats le 18/11/2024. Classement des demandes par la Commission RI.
- ✓ Lancement du prochain appel à demande d'aide complémentaire à la mobilité internationale pour le second semestre de l'année universitaire 2024-2025 : de **début décembre à mi-février**.
- ✓ Prochaine réunion de la commission RI : **le 31 octobre** (date qui sera potentiellement modifiée en raison du GSI notamment) Les membres de la commission seront avisés en temps voulu.